

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chalou, 6 novembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 3 p. (278r, 279r, 280v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chalou, 6 novembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50019>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 novembre 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Chalou](#)

Lieu de destination 4, rue Cuif, Saint-Maurice (Val-de-Marne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin répond à la lettre de Chalou du 5 novembre 1879. Il lui fait observer qu'il manque des connaissances dans le domaine manufacturier. Il lui rappelle que ses établissements fabriquent des appareils de chauffage portatifs d'usage domestique et qu'il faut sans cesse créer des modèles nouveaux pour aller au-devant des goûts de la consommation. Godin lui indique qu'il devrait passer un temps d'étude auprès de lui, et qu'il ne peut lui offrir 650 F par mois car les employés actuellement les mieux payés gagnent 500 F par mois. Il lui explique qu'il ne peut remplir la fonction d'ingénieur, qui est occupée actuellement avec satisfaction, mais que « ce que je voudrais voir tenir maintenant, après un certain temps d'initiative, c'est le rôle que je remplis moi-même depuis les débuts de mon industrie par la création des appareils et modèles exploités par l'usine ». Il lui propose de venir s'entretenir avec lui à Guise et de le dédommager de ses frais de voyage à hauteur de 30 F.

Notes Destinataire : le nom est orthographié « Chaloux » sur la lettre et « Chalou » dans l'index du registre de correspondance. Lieu de destination : « 4 rue Caif (sic) Charenton St Maurice Paris ».

Support Des passages du texte sont repérés par un trait à la mine de plomb dans la marge de la copie. Corrections du texte manuscrites à la mine de plomb sur la copie.

## Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Monsieur Chabot,

J'ai bien reçue votre lettre du 1<sup>er</sup>.  
Revenant avec nous les parapluies  
interrompus, j'éprouve le besoin de vous faire  
part des réflexions que j'ai faites à votre  
sujet.

Quel que soit le mérite de nos connaî-  
sances en industrie, je suis obligé de con-  
siderer que ces connaissances s'écartent beau-  
coup de celles qui sont indispensables aux  
manufacturiers.

Vous n'ignorez pas, sans doute, que  
mes établissements ont pour principal  
objet la production des appareils de chauffage  
portatifs, destinés aux usages domestiques.  
Cet article, par la multiplicité de ses modé-  
les, devient aujourd'hui l'objet d'une fabri-  
cation qui doit aller au-devant des goûts de  
la consommation. Il faut sans cesse créer  
des modèles nouveaux pour lesquels les  
connaissances approfondies en fumisterie  
et la recherche de l'élegance des formes  
sont indispensables.

Si vous ne possédez pas les connaissances

279

~~Le côté de l'industrie, nous ne l'avez pas cultivée et il serait à acquérir en entier pour vous si vous étiez attaché à mes établissements.~~

Je ne considère pas cela comme impossible si vous nous donnez du goût pour l'étude des objets de consommation usuelle mais quoi qu'il en soit, cela vous plaîtrait dans l'obligation de faire un certain temps d'études chez moi, avant de rendre de réels services. Il est donc difficile donc pas possible de vous accorder des 60 francs d'appointement que nous mentionnez, car les employés que nous actuellement les plus payés chez moi n'ont que 300 francs d'appointement fixe. Un pas que je veuille dire que ce dernier chiffre soit le maximum à atteindre dans mes établissements, mais nous toucher davantage, il faut que cela se justifie par la capacité et le service rendus, avec tous mêmes du personnel de l'Association.

Peut-être nous direz-vous que nous pourrions remplir chez moi les fonctions d'Ingénieur, mais celles-là sont remplies

à ma satisfaction et ce que je voudrais voir faire maintenant, après un certain temps d'initiative, c'est le rôle que je rem-  
plirai moi-même depuis l'<sup>échec</sup> ~~échec~~ de mon  
industrie par l'<sup>échec</sup> ~~échec~~ des appareils  
et modèles expérimentés par l'usine.

Si ces réflexions ne vous font pas renoncer à l'examen plus approfondi de la question, je crois que le plus simple, pour arriver à conclusion, serait que vous fassiez le voyage de Guise. Je m'offrirais de vous nous y décliez à vous rembourser, sur mon passe de voyage la somme de 30<sup>fr</sup>, tout ce qui doit le sort de notre entrevue.

Veuillez me faire savoir de l'air de votre arrivée, si alors vous décidez à ce déplacement.

Agées, je vous prie, Chonardier,  
mes civilités parfaites.

Georges